



## Editorial

### Propos sur notre Assemblée Générale

Le 10 juin 2005, celle-ci a réuni vos délégués de section, l'ensemble de vos administrateurs, les représentants des collectivités territoriales, les élus, l'Administration, les industriels du bois, en un mot, nos partenaires habituels.

Permettez-moi d'insister sur les chiffres quantifiant l'activité du groupe CAFSA.

11 685 hectares de reboisement, 950 000 tonnes de bois collectés pour le compte de nos adhérents, un équilibre financier assuré grâce à l'autofinancement de chacune de nos activités, un service conseil répondant à des demandes diverses dont l'activité ne cesse de progresser.

**Sous l'égide de notre Directeur Général, Henry CHAPERON**, les 10 agences de notre coopérative, réparties de St-Léonard-de-Noblat à Castets, de Smarves à Houeillès, cherchent à toujours mieux répondre aux demandes de nos adhérents. Nos filiales, FORELITE avec ses 15 millions de plants vendus, BFSA avec 235 000 tonnes de bois commercialisées, S.DIGIT chargé du Système d'Information Géographique et de tout ce qui touche l'informatique, ont chacune oeuvré au développement de notre société.

Les résultats vont nous permettre de continuer à investir dans la recherche et le développement au bénéfice de nos adhérents.

Dans ces conditions, nous pouvons également réfléchir sereinement au futur. Ce fut l'objet de notre table ronde, voulue par votre Vice-Président, Gérard CAPES : « Comment allier pragmatisme économique et gestion durable », en un mot, comment poursuivre le développement technico-économique de nos propriétés dans le cadre d'un environnement que chacun nous envie de plus en plus.

→ Suite page 2



## Quelle forêt pour demain ?



### FICHE PRODUIT CAFSA

→ **LE PARC À GRUMES**  
Un atout dans la valorisation des feuillus

### LES ACTEURS DE L'INDUSTRIE DU BOIS



→ Scierie THÉBAULT  
→ SMURFIT Cellulose du Pin



Henri de CERVAL  
Président de la CAFSA

## Editorial (suite)

# Un bâtiment en Pin maritime pour S.DIGIT

La présence de Monsieur ARCHIMBAUD, industriel bien connu du Sud-Ouest, face à Monsieur CINGAL de la SEPANSO, arbitré par notre ami Dominique SICHÈRE, Président du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest, tout cela animé par le meilleur historien du moment de la forêt du Sud-Ouest, Monsieur LÉONARD, ne donna finalement pas lieu au combat que certains escomptaient. La compatibilité de ces deux notions est possible. A nous de participer à sa réalisation.

Enfin, c'est ce jour-là, que j'ai accepté une nouvelle fois, de mettre mon énergie de propriétaire forestier, au service de la Coopérative, remplaçant notre ami Serge BOUTEILLER, qui s'était démis de ses fonctions quelques jours plus tôt pour des raisons personnelles.

C'est sous sa présidence, en collaboration avec la Direction Générale que ces bons résultats furent atteints. Dès 2001, il avait souhaité qu'un cadre de développement soit bien établi. Ce fut la rédaction de notre Projet d'entreprise 2003-2007, outil devenu indispensable et combien bénéfique à notre groupe. Il a donné à la coopérative une dimension nouvelle au sein de la filière bois que chacun aujourd'hui se plaît à reconnaître.

Quant à moi, je souhaite travailler au plus près du terrain, au service de nos adhérents et de leur forêt, à la recherche d'une meilleure compétitivité en continuant à me battre sur les coûts. Profitant d'une équipe de cadres et techniciens particulièrement performants, répartis sur tout notre territoire d'influence, nous continuerons ensemble l'écriture d'une belle page de l'histoire de nos forêts du grand Sud-Ouest.

Les marchés de notre produit, le bois, changent et nous obligent à nous adapter en permanence à cette évolution. Le respect des équilibres environnementaux, sylvo-cynégétiques, l'accueil du public, ne peuvent être envisagés que si l'économie de nos propriétés permet d'assurer les services que la société en attend.

C'est à partir de cette connaissance du terrain et de l'écoute des marchés que nous devons apporter des éléments de réponse à cette question primordiale pour l'avenir de nos propriétés « Quelle forêt pour demain ? ».

Henri de CERVAL  
Président de la CAFSA



**Le développement de S.DIGIT (filiale informatique) d'une part, et le besoin en salle de formation d'autre part, ont amené la CAFSA à s'agrandir sur le site de Pierroton.**

Le bâtiment construit sur une surface utile de 457 m<sup>2</sup> regroupe le service Informatique (4 personnes), le service Système d'Information Géographique (10 personnes), le service Infographie (1 personne), ainsi que le bureau d'études de la CAFSA (2 personnes). La CAFSA y dispose en outre d'une salle de formation informatique dotée des équipements les plus modernes.

Conçu par l'architecte Emmanuel de LA VILLE, ce bâtiment se veut une vitrine des produits transformés obtenus à partir du Pin maritime :

- panneaux (OSB : Isorex Chatellerault, MDF : Weyerhaeuser Morcenx),
- contreplaqué (Smurfit Rol Pin),
- plancher et lambris (Escobois),
- bardage extérieur (Labrousse).

Ce type d'architecture peut être aisément reproduit, autant pour des usages d'habitation que collectifs, dans un esprit alliant l'aspect environnemental des Landes de Gascogne et les critères économiques d'une construction traditionnelle. Le coût total du bâtiment s'est élevé à 511 000 €.

La CAFSA a reçu des subventions, du Conseil Régional d'Aquitaine (60 000 €) et du Conseil Général de la Gironde (45 000 €). Le Conseil d'Administration de la CAFSA tient à remercier les collectivités territoriales pour leur participation à des bureaux offrant des conditions de travail optimales à ses collaborateurs.



Vue de la salle de formation informatique





## La prévention des risques est payante

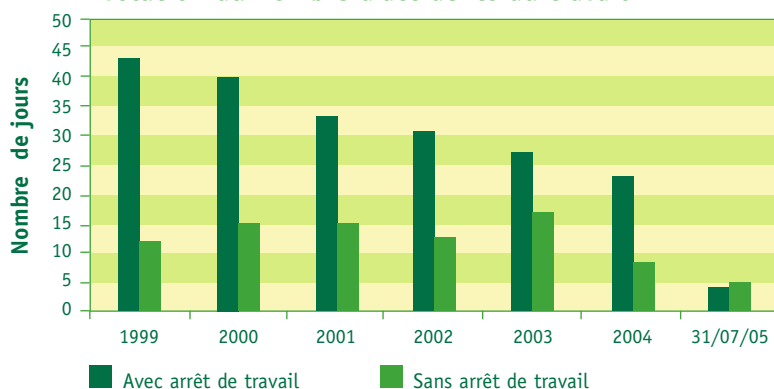
➔ Depuis de nombreuses années, la CAFSA s'est engagée dans une politique volontariste de prévention des accidents du travail à partir de trois axes :

- Equipement et port obligatoire de vêtements de sécurité adaptés à chaque activité en forêt,
- Analyse des accidents du travail (méthode de l'arbre des causes) se traduisant par des mesures préventives et correctives,
- Sensibilisation du personnel sur les risques d'accidents du travail en fonction du type d'opération, de conditions de chantier, de fatigue par :
  - une communication ciblée,
  - des formations sécurité et secourisme (190 salariés ont été certifiés sauveteurs, secouristes du travail).

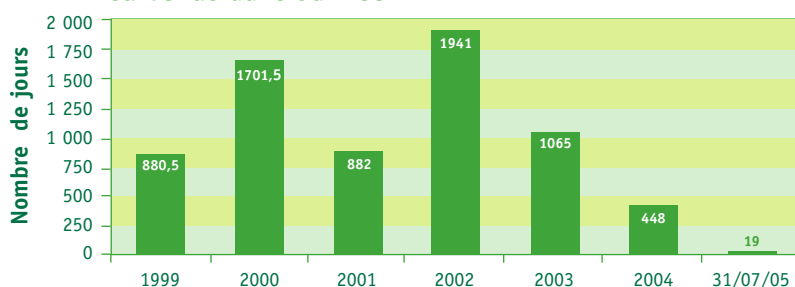
Les résultats obtenus sont à la hauteur des efforts engagés : Entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 juillet 2005, la CAFSA enregistre 4 accidents avec arrêt de travail (18 sur la même période en 2004 et 18 en 2003). Elle a perdu 19 journées de travail (674 sur la même période en 2004 et 1031 en 2003).

Ces bons résultats ne sont pas le fait du hasard mais le fruit d'un travail collectif, car l'accident du travail n'est pas une fatalité. Tous à la CAFSA doivent poursuivre les efforts : chaque accident est un accident de trop qui engage la responsabilité du salarié et celui de la coopérative.

### Évolution du nombre d'accidents du travail



### Nombre de jours perdus imputables aux accidents survenus dans l'année



## La CAFSA honorée à travers ses administrateurs

Lors d'élections tenues dans les différentes instances professionnelles nos administrateurs ont été récemment distingués :

**Dominique SICHÈRE**, ancien membre du bureau de la CAFSA pour les Landes, a été élu Président du Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest en remplacement de Gilles de CHASSY.

**Michel BARDO**, membre du bureau de la CAFSA pour la Dordogne, a été élu Président du Syndicat des Sylviculteurs de la Dordogne en remplacement de Claude LAVIALE.

**Bruno du PONT**, membre du bureau de la CAFSA pour les Landes, a été élu Vice-Président du CRPF d'Aquitaine.

Leur action au sein d'organisations dont les missions sont différentes mais complémentaires sera fructueuse pour la forêt et les sylviculteurs.

**Robert GEORGET**, ancien Président de la CAFSO et membre du Conseil d'Administration de la CAFSA, a été promu Officier dans l'Ordre du Mérite National.

La CAFSA félicite chaleureusement les administrateurs dont les qualités et l'engagement ont été reconnus.

## Mouvement au sein du Conseil d'Administration

La dernière Assemblée Générale a été l'occasion d'élire deux nouveaux administrateurs :

**Henri CHOLET** pour le Limousin en remplacement de Claude Longy, et **Bernard BENTEJAC** pour la Gironde en remplacement d'Emmanuel Bardinet.

**Régis CASEDEVANT**, ancien Président de la Cumafor Basco-Béarnaise et administrateur pour les Pyrénées Atlantiques, n'a pas souhaité se représenter pour un nouveau mandat.

La CAFSA remercie ces trois administrateurs pour leurs apports et le travail fourni au bénéfice de la Coopérative et de ses adhérents.

## Les nouveaux arrivants

**Bertrand PEZETTI**, chargé de production sylviculture sur l'agence de Houeillès en remplacement de Philippe Dollié.

**Geoffrey JOYEUX**, chargé de production sylviculture sur l'agence de Sabres suite au départ à la retraite de Dominique Levadou.

**Delphine TSCHILL**, responsable administrative d'agence à Smarves, et **Stéphane MARTIN**, responsable sylviculture qui succède à Florent Courtin.

**Jean François DEVENA**, chargé export bois pour BFSa et CAFSA.

**David COSME**, responsable bois énergie, et **Gaylord DOIRAT**, responsable logistique à la Direction Technique en remplacement de Marc Mugica.



## Dégâts de gibiers

Il s'agit d'un sujet sensible qui préoccupe la CAFSA en raison des sommes importantes investies par ses adhérents dans le renouvellement de leurs peuplements. La CAFSA en tant qu'acteur économique doit participer, à sa place et sans parti pris, au maintien des équilibres sylvo-cynégétiques.



Une récente réunion dans le Médoc, organisée à l'initiative du GPF du Médoc avec la participation des représentants de la Fédération des Chasseurs de la Gironde, a permis de rappeler quelques principes de gestion du gibier :

- La gestion des populations de gibier doit se faire à partir d'indices de dégâts définis entre les différentes parties (chasseurs, sylviculteurs, techniciens... ) et enregistrés pendant plusieurs années,
- Le comptage d'animaux est sujet à caution. Il vaut mieux se fier à l'évolution des indices (taux de dégâts forestiers, collision sur route, comptage sur circuits réguliers, etc. ) pour donner des orientations sur l'évolution de la population,
- L'évolution des indices de dégâts doit conduire à des décisions sur les plans de chasse, sachant qu'il faut être très réactif, et qu'une augmentation sensible et non souhaitée du gibier doit se traduire par une très forte augmentation du plan de chasse pour atteindre les équilibres négociés.  
L'outil « plan de chasse » des ACCA reste le meilleur outil de gestion des populations de gibiers et il ne faut pas hésiter à en user : on peut envisager de doubler ou tripler le plan de chasse.

**La CAFSA va s'investir dans le relevé des dégâts sur sa zone de travail et les communiquera aux parties intéressées. Les sylviculteurs doivent rester mobilisés et signaler les dégâts, participer aux ACCA locales, intervenir pour que les populations de gibier ne compromettent pas l'équilibre économique de la forêt.**



## Certification PEFC



La motivation de la CAFSA reste intacte sur ce sujet, mais force est de constater qu'il est difficile de dépasser le taux de 70 % de bois livrés certifiés que nous nous sommes fixés pour l'année 2005 (l'objectif à terme étant toujours d'atteindre 100 % des bois livrés certifiés). La difficulté essentielle réside dans les modalités d'adhésion de la petite propriété qui joue un rôle important dans la biodiversité.

Les acteurs et responsables de l'éco-certification doivent s'employer à trouver des solutions appropriées sous peine de pénaliser les industriels qui n'hésiteront pas à utiliser des bois importés pour répondre à la demande de leurs marchés.

